



## La volonté de la Direction : MANIPULER. LA VOLONTE DES SALARIES : NEGOCIER.

La direction de la Polyclinique de l'Ormeau, fidèle à sa stratégie de désinformation, donne sa version du simulacre de négociation salariale engagée le 21 novembre et interrompue le 22 novembre à l'initiative du DRH du groupe qui décida de fuir le site d'Ormeau Pyrénées par une porte dérobée.

Contrairement à ce qu'elle indique, ce n'est pas la délégation qui a estimé les propositions de la direction insuffisantes mais bien les personnels en grève consultés et qui n'avaient pas donné mandat à la délégation pour se contenter d'une proposition qui, de fait, s'avérait inférieure à celle présentée initialement et qui fut en grande partie à l'origine du conflit.

Les propositions formulées par la direction mardi 22 au matin :

- prime de transport de 100 € brut annuelle,
- passage de la valeur du point d'indice de 7,25 à 7,32 avec effet au 1.09.2016
- passage de la Rémunération Annuelle Garantie à hauteur de 6,2 % au 1.01.2017 contre 5,7 % actuellement.

### **Représentent en tout et pour tout une enveloppe globale estimée à 355 000 €.**

Une enveloppe notoirement insuffisante et à mesurer à l'aune des capacités financières réelles de la polyclinique et du groupe.

La délégation des salariés avait ainsi clairement signifié que l'objectif était d'actionner les différents curseurs :

- Valeur du point d'indice,
- RAG,
- prime de transport ,
- et maintien d'une prime de fin d'année et non prime d'intéressement .

afin de faire évoluer positivement la proposition directionnelle dans le sens de revendications qui ne sont nullement hors de portée du groupe.

**Le DRH qui devait recontacter la délégation salariale dans l'après-midi du 22 novembre 2016, préféra prendre la poudre d'escampette.**

Nous rappelons une nouvelle fois quelques éléments financiers qui ne doivent pas être perdus de vue à l'heure d'analyser les revendications des salariés :

- **Trésorerie de la Polyclinique placée au niveau du groupe : 8,8 millions d'euros.**
- **Très faible endettement financier de la Polyclinique.**
- **Des fonds propres de l'ordre de 9,5 millions d'euros.**
- **Baisse de la masse salariale en 2015 ( hors intérim ) de : 930 000 €.**
- **Le groupe Médipôle Partenaires en cours de fusion avec Elsan a réalisé un chiffre d'affaires de 866 millions d'euros en 2015 et son chiffre d'affaires sur 6 mois au 30 juin 2016 est en progression de 3,8 % à 460,5 millions d'euros.**

**ASSEZ DE MANIPULATIONS et de CONTRE VERITES  
NEGOCIEZ !**